

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

* SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET D/94.164../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE DEUX (2) MAGISTRATS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ,

Vu, La Loi Fondamentale,

Vu, Le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant restructuration du Gouvernement

Vu, Le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complété par le Décret D/94/079/PRG/SGG du 26 Août 1994

Vu, le Décret D/94/112/PRG/SGG/du 3 Novembre 1994 portant attributions et organisation du Ministère de la Justice

- Considérant les nécessités de Service.

DECRETE

Article 1er/ Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1°/ COUR D'APPEL DE CONAKRY

- CONSEILLER :

Monsieur BOUBACAR BAH, Magistrat de grade II Echelon 5, précédemment Juge de Paix de Fria, poste vacant.

2° / JUSTICE DE PAIX DE FRIA

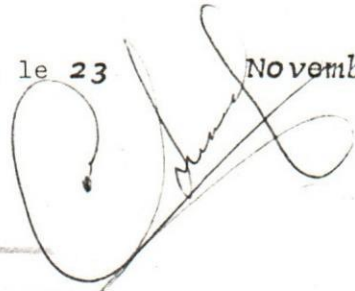
JUGE DE PAIX

Monsieur ABDOUL RACHID CAMARA, Magistrat de grade III Echelon 02 précédemment Vice-Président du Tribunal de Première Instance de Kankan, en remplacement de Monsieur BOUBACAR BAH, appelé à d'autres fonctions.

Article 2/ Le Présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal officiel de la République.

Conakry, le 23

Novembre 1994



LANSANA CONTE